



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00992

Numéro SIREN : 404 442 063

Nom ou dénomination : A C I

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/028379

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ACI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12			
Adresse de l'entreprise : 2 Allée Barthélemy Thimonnier Zone d'activité Nord 69970 CHAPONNAY		Durée de l'exercice précédent : 12			
Numéro SIRET : 40444206300040		Néant ☐			
		Exercice clos le : 31/12/2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 197
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 792
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	20 464	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	59 122	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	130 492
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	962 858
		Autres créances (3)	BZ	CA	54 896
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	70 055
Disponibilités		CF	CG	72 504	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	665	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 291 471	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 350 593	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"Certifié conforme"

[Signature]

CP

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		ACI	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	220 909
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 903
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	301 612
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 354
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	143 550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	738 905
	Dettes fiscales et sociales	DY	135 391
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 782
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	1 048 981
(V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 350 593
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 029 380
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	333	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cp

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ACI</u>				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 637 932	FB	394 975	FC	3 032 907
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF
			FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 637 932	FK	394 975	FL	3 032 907
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	27 625	
	Autres produits (1) (11)				FQ	170	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 204 285	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	19 998	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	322 588	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	14 689	
	Salaires et traitements *				FY	286 796	
	Charges sociales (10)				FZ	100 688	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	10 977	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	6 691		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE	215			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	93 775
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 583
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 513
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	7 513
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 930)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	87 846

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CP

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ACT</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 833	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	251	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	251	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 582	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 525	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 073 119	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 001 216	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 903	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	27 485	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATIONS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES NON DEDUCTIBLES		251	10 833	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CP

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 350 592,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 71 902,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/04/2017 par la présidente.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour un montant de 8 491 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement,
- de formation et de recrutement,
- et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 100 110 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 197			3 197
Immobilisations corporelles	89 957		14 507	75 449
Immobilisations financières	6 062	15 402		21 464
TOTAL	99 216	15 402	14 507	100 110

Amortissements et provisions d'actif = 40 989 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 572	625		3 197
Immobilisations corporelles	41 947	10 352	14 507	37 792
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	44 519	10 977	14 507	40 989

Etat des créances = 1 034 426 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	1 033 426	1 033 426	
TOTAL	1 034 426	1 033 426	1 000

Provisions pour dépréciation = 15 006 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 455	6 691	140		15 006
Comptes financiers					
TOTAL	8 455	6 691	140		15 006

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 736 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 686
Disponibilités	50
TOTAL	4 736

Charges constatées d'avance = 665 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ef

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16,00	8 000

Etat des dettes = 1 048 981 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	29 354	9 753	19 601	
Dettes financières diverses	143 550	143 550		
Fournisseurs	738 905	738 905		
Dettes fiscales & sociales	135 391	135 391		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 782	1 782		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 048 981	1 029 380	19 601	

Charges à payer par postes du bilan = 40 005 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	400
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 572
Dettes fiscales & sociales	26 251
Autres dettes	1 782
TOTAL	40 005

Annexes aux comptes annuels

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 736 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir a recevoir(4098000)	4 686
TOTAL	4 686

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bq interets courus a recevoir(5187000)	50
TOTAL	50

Charges constatées d'avance = 665 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(4860000)	665
TOTAL	665

Charges à payer = 40 005 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(1688000)	67
Agios trimestriels(5186000)	333
TOTAL	400

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourni.fact.non parvenues(4081000)	11 572
TOTAL	11 572

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour conges a payer(4282000)	14 400
Charges sociales sur cp(4382000)	5 300
Etat - cap(4486000)	6 551
TOTAL	26 251

Autres dettes	Montant
Clients rrr a accorder(4198000)	1 782
TOTAL	1 782

Annexes aux comptes annuels

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 032 907	3 173 718	2 931 848	2 962 339	3 226 893
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	115 956	41 405	92 238	137 560	163 642
c) Impôt sur les bénéfices	26 525	3 000	17 168	34 029	47 448
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	89 431	38 405	75 070	103 531	116 194
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	71 903	22 738	64 335	93 708	109 390
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	179	77	150	207	232
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	144	45	129	187	219
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	286 796	300 296	286 513	204 473	204 481
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	100 688	108 769	109 830	85 756	88 454

Observations complémentaires

eP

ACI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 000,00 Euros

Siège social :

2 Allée Barthélemy Thimonnier
69970 CHAPONNAY
R.C.S : 404 442 063

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 19h00mn,

Les associés de la société **ACI**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Madame Catherine PUJO, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Q^d PP
CP

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la présidence,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître un **bénéfice de 71 902,97 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir un **bénéfice de 71 902,97 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **220 908,73 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **292 811,70 Euros**.

QP PP
CF

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 292 811,70 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 229 819,70 Euros,
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 62 992,00 Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 125,98 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 01 Juillet 2017.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Avoirs fiscaux correspondants</i>	<i>Dividendes + Avoirs fiscaux</i>
31/12/2015	23 622	0	23 622
31/12/2014	78 741	0	78 741
31/12/2013	0	0	0

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.

GP PP
CW

Résolution n° 5

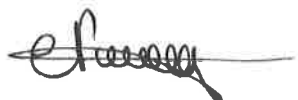
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Fournier', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a diagonal stroke.

QP 18
W.